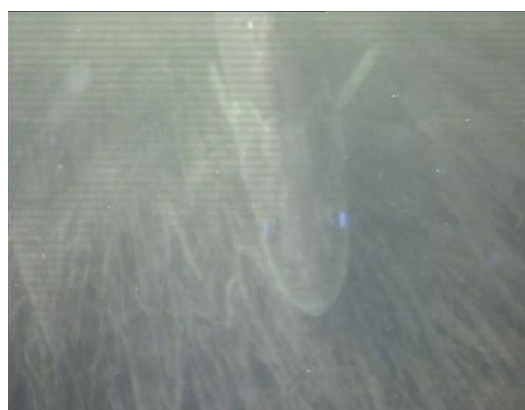


EXPERIMENTATION DE FRAYÈRES A SANDRES SUR LE LAC DE L'ARGUENON

Depuis 2019, l'AAPPMA de Jugon-Les-Lacs a expérimenté la mise en place de 20 frayères artificielles pour les sandres dans l'Étang de Jugon-Les-Lacs.

Partant du constat que les frayères naturelles sont de plus en plus envasées, l'AAPPMA a mis en place des supports de ponte réalisés à partir de brande (bruyère) et malgré que ce support soit végétal, et non minéral, les résultats ont été très positifs.

Les bénévoles réalisent le suivi des frayères en barque à l'aide d'une caméra sub-aquatique montée sur une perche, ils ont déjà pu capturer des vidéos où l'on voit les mâles, très agressifs, attaquer la caméra.



Sandres mâles sur les frayères de Jugon en 2019

Cela a permis de mettre en évidence leur présence mais aussi celle d'œufs et d'alevins, pour un résultat de **100% d'occupation des frayères utilisées**. La zone d'expérimentation, balisée par des bouées jaunes, est mise en réserve de pêche afin de les protéger jusqu'au 13 juin.

En 2021, l'AAPPMA de Jugon a poursuivi son action sur le barrage de l'Arguenon avec l'apport de 12 nouvelles frayères qui ont été fabriquées par les bénévoles de l'AAPPMA et des élèves du Lycée de St Ilan dans le cadre d'une option pêche. La pose de grillage autour des cages métalliques offrira un abri aux futurs alevins.



En Mars 2021, après la remontée printanière du lac, les bénévoles ont immergé ces nids dans 1 mètre d'eau, le lac continue à monter de 20cm par semaine, nous espérons que les poissons vont rapidement les coloniser.

L'anse des Guilliers, au niveau de Lorgeril, est délimitée par des bouées et classée également en réserve de pêche par arrêté préfectoral jusqu'au 13 juin.



Transport et mise en place - mars 2021



Zone de réserve à Lorgeril - mars 2021



Mise en place - mars 2021



L'AAPPMA de Jugon-Les-lacs vous tiendra informé sur les suivis de ces frayères.

